

Compte rendu succinct.

Séance du Conseil Municipal du 4 juillet 2020

La séance est ouverte à 9 heures.

Après l'élection de Monsieur Pierre CUNY comme Maire et de ses Adjoints, Véronique SCHMIT, 1^{er} Adjoint, Jackie HELFGOTT, 2^{ème} Adjoint, Brigitte SCHNEIDER, 3^{ème} Adjoint, Emmanuel BERTIN, 4^{ème} Adjoint, Patricia RENAUX, 5^{ème} Adjoint, Jean Charles LOUIS, 6^{ème} Adjoint, Stéphanie KIS, 7^{ème} Adjoint, Roger SCHREIBER, 8^{ème} Adjoint, Christiane ZANONI, 9^{ème} Adjoint, Thierry GHEZZI, 10^{ème} Adjoint, Carol THIL, 11^{ème} Adjoint, Pierre ALIX, 12^{ème} Adjoint,

le Conseil Municipal :

- prend acte de la lecture de la charte de l' élu local ;
- se prononce favorablement sur le principe et l'étendue des délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal en vertu des dispositions qui ressortent de la législation en vigueur et dit que cette délégation sera étendue aux Adjoints et Conseillers Municipaux Délégués ainsi qu'aux Adjoints appelés, en cas d'absence et autre empêchement, à remplacer le Maire dans la plénitude de ses fonctions ;
- fixe les modalités de dépôt des listes concernant l'élection des membres de la Commission de Délégations de Service Public (D.S.P.) et de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.) ;
- décide de maintenir les taux d'imposition pour 2020 : taxe d'habitation 23,50 %, taxe foncier bâti 23,00 %, taxe sur foncier non bâti 84,90 % ;
- autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à prendre l'ensemble des mesures nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

La séance est levée à 10h06.